

**KVABB – CRECCB**  
**Maurice Verdoncklaan 57**  
**9050 GENTBRUGGE**  
**0900 10 465**  
<http://www.kvabb.be>  
[info@kvabb.org](mailto:info@kvabb.org)

Gentbrugge, 1 octobre 2021

Monsieur le Ministre des Finances,

**Lettre ouverte sur le report refusé de l'introduction par les professionnels du chiffre de la déclaration de revenus des personnes physiques**

Nous avons lu avec attention et grand étonnement votre réponse aux professionnels du chiffre lorsqu'ils vous demandent un report.

Je vous cite: « J'ai une grande compréhension pour le travail que vous faites. Des mandataires contactent tous les jours l'administration pour des demandes générales de report du dépôt des déclarations. Ces demandes ne peuvent être satisfaites afin d'éviter des disparités avec les mandataires qui respectent le délai.

Pour des cas spécifiques de particuliers, un simple report et une assistance sont prévus au cas par cas (suite à des problèmes de covid et/ou d'inondation). Pour le groupe cible des PME et des grandes entreprises, une prolongation est également accordée pour des cas individuels sur la base de pièces justificatives.

La cellule politique s'est déjà mise autour de la table avec l'administration et les parties prenantes externes à plusieurs reprises pour éviter des reports structurels. Dans le cadre d'une bonne prestation de services et de la simplification administrative, l'administration a fait beaucoup d'efforts pour optimiser les déclarations électroniques (qui font l'objet de cette discussion). La cellule politique et l'administration sont du même avis qu'un report général n'est pas souhaitable, d'autant plus difficile à justifier dans le contexte du projet actuel.

Je sais que cette réponse ne correspond pas à vos attentes, mais je voulais vous donner une réponse honnête.

Cordialement,

Cabinet du Ministre Vincent Van Peteghem »

En tout état de cause, nous ne comprenons pas pourquoi vous, qui avez la tutelle sur le département des finances, laissez totalement tomber les comptables indépendants. Le fait est que, pendant toute la période du covid, le comptable a fait en sorte que les indépendants puissent bénéficier, entre autres, des primes (dont ils ont bien besoin). Nous vous en sommes reconnaissants. De nombreux experts comptables y ont investi beaucoup de temps. Or, il se trouve que les professionnels de la chiffre **ont besoin d'un peu plus de temps** pour pouvoir tout soumettre correctement.

En tant qu'association professionnelle, nous **trouvons très triste et décevant** qu'un ministre des finances n'écoute pas **les cris de détresse** du terrain et ne comprenne pas la situation exceptionnelle de 2021 ! De cette façon, vous contribuerez à faire en sorte que les professionnels du chiffre soient les perdants de l'histoire, car des amendes (très élevées) seront perçues pour chaque dossier qui ne sera pas clôturé à temps. Le petit entrepreneur indépendant aura du mal à garder la tête hors de l'eau à cause des amendes et de la marge de manœuvre laissée aux huissiers à partir du 01.10.2021 pour recouvrer toutes les factures et prêts en souffrance, allant même jusqu'à la saisie des marchandises.

Comme nous pouvons le lire dans votre réponse, une concertation avec l'administration et avec les parties prenantes externes a été menée. Nous imaginons que l'ITAA était à la table des négociations. Nous serions donc très surpris que l'institut accepte d'abandonner le report structurel !

N'est-ce pas la même administration qui a fixé la date limite au 21.10.2021, alors qu'elle était fixée au 31.10.2021 depuis des années ? En outre, les applications publiques ont connu de sérieux problèmes qui ont eu pour conséquence qu'aucune déclaration n'a pu être soumise du 13.09.2021 au 16.09.2021. Dans les jours qui ont suivi, le logiciel a également connu de sérieux dysfonctionnements. Pourrait-on y faire quelque chose afin que les comptables puissent continuer à travailler, au lieu de devoir effectuer leurs tâches cinq fois avant que tout soit transmis ?

J'espère que vous pourrez réviser votre opinion à ce sujet et que vous pourrez quand même répondre aux demandes des professionnels du chiffre.

Avec mes plus sincères salutations,

Ludo Van den Bossche

Président KVABB – CRECCB